

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 848 (Rect)

présenté par

Mme Ménard, Mme Besse et M. Dupont-Aignan

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 34, insérer l'alinéa suivant :

« Une attention particulière sera portée aux militaires en reconversion par la mise en place d'un bilan de compétences personnalisé et des aides à la formation. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

La diversité des contrats professionnels proposés aux membres du corps militaire fait que de nombreux militaires quittent l'armée avant de pouvoir prétendre à leur retraite pour travailler dans le civil. À ce titre, il est nécessaire de mieux accompagner les militaires - dont certains sont parfois jeunes - dans leur reconversion professionnelle en proposant un bilan de compétences personnalisé et un accès renforcé à la formation.